



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 19 juin 2014

Préavis N° 04/2014 concernant le règlement communal sur la police des inhumations, des incinérations, du cimetière et de la chapelle funéraire

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 16 juin 2014 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 04/2014,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 4 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le règlement précité

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 16 juin 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

La secrétaire

A. Morier

Chantal Colagioia

Anne Morier

Chantal Colagioia

